

**Splendeurs et misères  
de la langue française au sein des  
institutions européennes :  
dans les salles de réunion et les cabines  
d'interprètes**

**IVANA ČEŇKOVÁ**

(Praha)

---

**THE SPLENDOURS AND MISERIES OF FRENCH  
IN EUROPEAN INSTITUTIONS: MEETING ROOMS  
AND INTERPRETATION BOOTHS**

Being the language of diplomacy and a *lingua franca* for centuries, French also remained important in post-war Europe, particularly thanks to the European Community of six founding countries and originally four official languages. This article briefly examines European integration – including EU enlargements – which brought in new countries and languages. The article asks why French is no longer the most widely used language among EU staff, delegates at EU meetings and interpreters as a relay and *retour* language. The article offers a partial answer, providing a nuanced picture of the current situation. Is the change due to enlargement to Scandinavia, and particularly central and eastern Europe, who, given that EU terminology in their languages was barely existent upon accession, used English as a *lingua franca*? Or is it because they could communicate primarily or exclusively in English within EU institutions? Is it a generational problem? Is it globalization? Does the

problem lie with interpreters and their working languages? Why is French no longer the first-choice language for relay and *retour*? This article maps out the functioning of a team of interpreters. It concludes by looking at the knowledge and use of active French among interpreters from countries which joined the EU as of 2004 and how francophone interpreters have learned, know, and use the languages of those countries, giving some examples and using official figures. The situation is both surprising and paradoxical, and neither Brexit nor COVID-19 have brought much change. Rather, the opposite is the case.

**KEYWORDS:** European Union, EU enlargements, conference interpreting, working languages, relay interpretation, *retour* language, active French, globalization

**MOTS-CLÉS :** Union européenne, élargissements de l'UE, interprétation de conférence, langues de travail, interprétation en relais, faire le retour, français actif, mondialisation

## INTRODUCTION

Le français, langue diplomatique par excellence et langue véhiculaire depuis des siècles, a gardé toute son importance dans l'Europe d'après-guerre, notamment après l'adoption du traité de Rome, instituant en 1957 la Communauté économique européenne avec six pays signataires et quatre langues officielles (le français, l'italien, l'allemand et le néerlandais). Nous passerons brièvement en revue et commenterons les différentes étapes de la construction de l'Union européenne, de ses élargissements successifs et l'arrivée de nouveaux États membres et de nouvelles langues officielles. Nous nous poserons la question de savoir pourquoi le français n'a pas su garder son rôle de langue la plus répandue et la plus utilisée par les fonctionnaires des institutions européennes, par les représentants de la Commission, mais aussi les délégués lors des réunions, sans parler de son rôle de langue *pivot* ou de *retour* pour les interprètes. Tout au long de notre article nous essayerons d'apporter quelques éléments de réponses afin de dresser un tableau plus complexe de la situation

actuelle. Est-ce à cause de l'adhésion des pays scandinaves et puis surtout des pays de l'Europe centrale et de l'Est (2004) dont les délégués préféraient, pour diverses raisons, recourir à l'anglais comme *lingua franca* arguant du fait qu'à leur arrivée la terminologie employée n'existait pas dans leur propre langue ? Ou parce qu'en accédant aux divers postes au sein des institutions européennes ils étaient capables de communiquer surtout ou uniquement en anglais ? Problème générationnel ? Conséquences de la mondialisation ? Ou peut-être s'agit-il d'un problème d'interprétation et de langues de travail disponibles ? Pourquoi le français n'est pas (ou n'est plus) la première langue que les interprètes utilisent pour faire le *retour* et servir de relais aux autres cabines ? Nous présenterons dans cet article un certain nombre d'éléments de réponse aux questions ainsi posées.

## 1. QUELQUES NOTIONS DE BASE POUR LES « PROFANES » DE L'INTERPRÉTATION

En interprétation de conférence nous distinguons deux principaux types d'interprétation. Premièrement l'interprétation consécutive : l'interprète ne commence son interprétation qu'au moment où l'orateur s'arrête après avoir délivré tout ou partie de son discours. En écoutant l'orateur, l'interprète prend des notes pour mieux restituer et rendre ensuite le message de celui-ci dans la langue d'arrivée<sup>1</sup>. Deuxièmement l'interprétation simultanée : l'interprète, travaillant à partir d'une cabine d'interprétation, transmet les paroles de l'orateur dans la langue d'arrivée parallèlement au discours de celui-ci prononcé dans la langue de départ<sup>2</sup>. Conformément à la

---

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-5-consecutive-interpretation\\_en](https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-5-consecutive-interpretation_en) [consulté le 28 septembre 2021].

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-6-simultaneous-interpretation\\_en](https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-6-simultaneous-interpretation_en) [consulté le 29 septembre 2021].

classification des langues de travail des interprètes établie par l'AIIC<sup>3</sup> (Association internationale des interprètes de conférence), nous distinguons trois catégories de langues : langue A - langue maternelle de l'interprète, une langue active et maniée à la perfection - à partir de laquelle l'interprète peut travailler et vers laquelle il peut interpréter. Langue B – langue active, parfaitement acquise par l'interprète - à partir de laquelle et vers laquelle il peut interpréter. Et finalement la (les) langue(s) C de l'interprète, considérées comme des langues passives, à partir desquelles il interprète vers sa langue A (ČEŇKOVÁ, 2008a : 19). Dans le jargon des interprètes nous disons que l'interprète fait le *retour* (GODIJNS, HINDERDAEL, 2005) quand il interprète vers sa langue B<sup>4</sup>. Très souvent, quand l'interprète travaille vers sa langue B, il sert de *pivot* et donc de *relais* à ses collègues, (ČEŇKOVÁ, 2015 : 339-341) chargés ensuite d'interpréter le discours vers leurs langues de travail (ČEŇKOVÁ, 2008b : 2-4).

La politique linguistique de l'Union européenne garantit à tous ses citoyens le droit de s'adresser aux organes et institutions communautaires dans leur langue. De là découle la nécessité d'assurer la traduction et l'interprétation dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, au nombre de 24 depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 (adhésion de la Croatie). Quand toutes ces 24 langues peuvent être parlées et écoutées dans une réunion - l'interprétation est assurée à partir et vers toutes les langues - nous parlons d'un régime linguistique complet et symétrique. Si seul un nombre restreint de langues sont prévues dans une réunion (les délégués se sont entendus pour n'utiliser que les « grandes » langues officielles lors de leur intervention et écouter l'interprétation dans un nombre encore plus limité de langues), nous parlons d'un régime linguistique restreint et asymétrique. Les interprètes qui assurent l'interprétation au sein des institutions européennes, sont soit des interprètes fonctionnaires (permanents), soit des interprètes free-lance<sup>5</sup>, qui ont passé avec

---

<sup>3</sup> <https://aiic.org/document/7668/21E-Practical%20Guide%20for%20applicants.pdf> [consulté le 28 octobre 2021].

<sup>4</sup> [https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-7-retour-interpretation-b-language\\_en](https://ec.europa.eu/info/education/skills-and-qualifications/develop-your-skills/language-skills/interpretation-training-toolbox/scictrain-training-modules-interpreting-students/module-7-retour-interpretation-b-language_en) [consulté le 27 septembre 2021].

<sup>5</sup> [https://europa.eu/interpretation/index\\_fr.html](https://europa.eu/interpretation/index_fr.html) [consulté le 28 septembre 2021].

succès les tests interinstitutionnels d'interprétation et sont inscrits sur la liste commune des institutions comme agents interprètes de conférence (AIC).

## **2. BREF RAPPEL HISTORIQUE DE L'AVÈNEMENT DE L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE**

### **2.1 Le français comme langue diplomatique et véhiculaire sur le continent européen**

Tout diplomate, homme politique ou membre de la cour royale ou impériale – de Saint-Pétersbourg à Londres en passant par Amsterdam, Stockholm ou Copenhague – se devait de maîtriser le français pour se faire comprendre et communiquer avec ses pairs. Ceci valait également dans les négociations et les pourparlers politiques ou militaires, du moins jusqu'à la Conférence de la Paix, qui s'est tenue en 1919 à Paris (plus précisément à Versailles).

Première rencontre diplomatique à réunir autant de pays issus des cinq continents (vingt-sept États, quatre dominions britanniques et l'Inde), la Conférence de la Paix de 1919 était chargée de mettre un terme diplomatiquement à la Première Guerre mondiale. Initialement ouverte le 18 janvier 1919, la conférence de Paris et de Versailles a clôturé ses travaux le 21 janvier 1920. Le programme de cette conférence était le plus vaste jamais connu. Tout était à reconstruire : avec la chute des grands empires, les frontières européennes étaient à redessiner, les circuits économiques et commerciaux à recréer<sup>6</sup>. Et pour la première fois décision avait été prise de communiquer non seulement en français, mais aussi en anglais par le truchement d'interprètes (ČEŇKOVÁ, 2008a : 13). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la profession d'interprètes n'existait pas et ce furent des universitaires, des historiens, des avocats, des journalistes ou des personnes bilingues issus de

---

<sup>6</sup> <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/thématiques/humanisme-européen/pratiques-diplomatiques-contemporaines/la-conférence-de-la-paix-de-1919> [consulté le 28 septembre 2021].

milieux plutôt aisés et diplômés, « formés sur le tas », qui eurent la lourde tâche de permettre aux participants de communiquer entre eux grâce à l'interprétation consécutive. Nous pouvons constater que cette conférence a en outre signifié un premier affaiblissement de la position prédominante de la langue française à l'international.

Cette Conférence de la Paix de 1919 est considérée comme l'avènement de l'interprétation de conférence professionnelle et récemment nous avons tous fêté le centenaire de cette profession au sein de la communauté internationale des interprètes et dans les universités chargées de former les futurs interprètes de conférence (SEEBER, 2021).

## **2.2 L'Interprétation simultanée gagne du terrain (1927 – 1946)**

C'est alors surtout à Genève que l'on rencontre le plus grand nombre d'interprètes de conférence appelés à intervenir dans les grandes organisations internationales, notamment la Société des nations. Toutes ces enceintes internationales utilisent l'interprétation consécutive lors de leurs réunions et les interprètes profitent de leur visibilité pour souligner le prestige de leur profession. Néanmoins, les technologies de la communication commencent à se développer et n'épargnent pas la profession des interprètes qui vont tenter de résister de toutes leurs forces à ces innovations. Finalement, en 1927, les premières cabines et l'équipement destiné à l'interprétation simultanée sont testés (SEEBER, 2021) lors de la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT) en deux langues – le français et l'anglais. Petit à petit l'interprétation simultanée se fait une place dans les grands congrès et conférences partout en Europe et outre-Atlantique. Mais la 2<sup>e</sup> guerre mondiale met un frein à cette révolution technologique alors, qu'à cette époque, les premiers cours universitaires préparant des interprètes de conférence sont mis en place (notamment à Genève, Vienne et Moscou). Après la guerre, le procès de Nuremberg<sup>7</sup> va marquer un tournant majeur dans le recours

---

<sup>7</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/proces-de-nuremberg/> [consulté le 27 octobre 2021].

généralisé à l'interprétation simultanée, procès intenté par les puissances alliées contre 24 des principaux responsables du Troisième Reich, accusés de complot, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, lequel se tient du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946 dans le palais de justice de Nuremberg. Pendant onze mois, les interprètes vont assurer l'interprétation simultanée en anglais, russe, français et allemand. Nombreux étaient les interprètes qui ont ensuite intégré l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York, fondée en 1945 à San Francisco, et d'autres organisations internationales créées dans les premières années de l'après-guerre (ČEŇKOVÁ, 2008a : 14-16), y compris les institutions européennes dès le début des années 50, dont nous parlerons plus en détail tout au long de cet article en analysant le rôle du français comme une des principales langues officielles lors des réunions européennes.

### **2.3 La Déclaration du 9 mai 1950, le Traité de Rome et la CEE - six pays fondateurs et quatre langues officielles**

En 1950, les pays européens peinent encore à effacer les ravages de la Deuxième Guerre mondiale qui a pris fin cinq ans plus tôt<sup>8</sup>.

Le 9 mai 1950 à Paris, lors d'un discours, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose de *placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et de l'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe*<sup>9</sup>. Cette déclaration est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne. Sous l'impulsion de personnalités politiques surnommées les « pères de l'Europe<sup>10</sup> », comme Konrad Adenauer, Jean Monnet et

---

<sup>8</sup> [https://europa.eu/learning-corner/eu-timeline/history-of-the-european-union\\_fr?period=1946-1959#1900-1945](https://europa.eu/learning-corner/eu-timeline/history-of-the-european-union_fr?period=1946-1959#1900-1945)  
[consulté le 27 octobre 2021].

<sup>9</sup> [https://europa.eu/european-union/about-eu/symbols/europe-day/schuman-declaration\\_fr](https://europa.eu/european-union/about-eu/symbols/europe-day/schuman-declaration_fr) [consulté le 25 octobre 2021].

<sup>10</sup> [https://www.robert-schuman.eu/fr/doc/divers/Peres\\_de\\_1\\_Europe.pdf](https://www.robert-schuman.eu/fr/doc/divers/Peres_de_1_Europe.pdf) [consulté le 4 décembre 2021].

Alcide De Gasperi<sup>11</sup>, six États créent en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier<sup>12</sup>. En se fondant sur les mêmes principes, le traité instituant la Communauté économique européenne (CEE) et le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) sont signés à Rome le 25 mars 1957<sup>13</sup>.

Les membres fondateurs de la CEE en 1957 sont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Six pays et quatre langues officielles : le français, l'italien, l'allemand et le néerlandais.

### 3. LA DOMINANCE DU FRANÇAIS (MALGRÉ) LES PREMIERS ÉLARGISSEMENTS EUROPÉENS

Nous pouvons supposer que le français était dès 1957 la langue dominante et la plus répandue, étant donné qu'elle était utilisée comme langue officielle et/ou véhiculaire non seulement en France, mais aussi en Belgique et au Luxembourg. L'anglais, comme nous allons voir ci-après, est encore un grand absent. Le français est donc une langue officielle et une langue de travail des institutions de l'Union européenne, conformément au règlement CE n° 1/1958 du 6 octobre 1958<sup>14</sup>. Les fonctionnaires et le personnel administratif des institutions européennes étant des ressortissants de ces six pays fondateurs, nous pouvons en déduire que la majorité d'entre eux parlaient essentiellement français. Les langues de travail des diverses Directions générales, départements et services de la Commission européenne étaient dès le début le français et l'allemand, et ce n'est

---

<sup>11</sup> <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/les-personnalites-historiques-de-l-union-europeenne/> [consulté le 3 décembre 2021].

<sup>12</sup> <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/e168472a-567e-4ae4-add1-f1c3fff1563e> [consulté le 3 décembre 2021].

<sup>13</sup> <https://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/5cc6b004-33b7-4e44-b6db-f5f9e6c01023/a797d304-5311-4e61-b534-95fef47fe648> [consulté le 24 octobre 2021].

<sup>14</sup> <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1958R0001:20130701:FR:PDF> [consulté le 4 décembre 2021].

que plus tard que l'anglais est apparu (après l'adhésion du Royaume-Uni en 1973).

### 3.1 Le président de la Commission européenne et son influence sur le régime linguistique

La Commission européenne (CE) est l'une des principales institutions de l'Union européenne, avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.

Instituée par le traité de Rome de 1957, elle est composée d'un commissaire européen par État membre, soit 27 commissaires actuellement (2021). Ceux-ci sont proposés par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres réunis au sein du Conseil européen, et approuvés par le Parlement européen.

La fonction principale de la Commission européenne est de proposer et de mettre en œuvre les politiques communautaires. « Gardienne des traités », elle veille à leur application et jouit d'un quasi-monopole du droit d'initiative dans le domaine des compétences exclusives de l'Union, comme l'union douanière, la préservation des ressources biologiques de la mer, le marché intérieur, la monnaie unique<sup>15</sup>. Néanmoins, nous nous intéressons ici tout particulièrement au bagage linguistique du président de la CE. Nous pouvons constater qu'au cours de son existence la Commission a été présidée deux fois par un Français, trois fois par un Luxembourgeois et une fois par un Belge. D'autres pays de l'Europe latine ont également eu cet honneur - l'Italie deux fois, l'Espagne et le Portugal une fois. La Commission a également connu un président des Pays-Bas, un président du Royaume-Uni et deux présidents allemands - le premier (Walter Hallstein 1958-1967) et la présidente actuelle, Ursula von der Leyen (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019)<sup>16</sup>. Nous pourrions en déduire que, si les langues de travail de la Commission européenne sont le français, l'anglais et l'allemand, le français était dominant<sup>17</sup>. La réalité n'est pas

<sup>15</sup> La Commission européenne - Touteurope.eu [consulté le 5 décembre 2021].

<sup>16</sup> Le président de la Commission européenne : rôle et nomination - Touteurope.eu [consulté le 5 décembre 2021].

<sup>17</sup> [https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/languages\\_fr](https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/languages_fr) [consulté le 5 décembre 2021].

aussi simple, surtout après le grand élargissement de 2004 qui a vu l'arrivée de dix nouveaux États<sup>18</sup> (voir plus loin).

### 3.1.1 Jacques Delors à la tête de la Commission européenne et les « dix glorieuses »

Le Français Jacques Delors est considéré comme le deuxième « Monsieur Europe » de l'Histoire après Jean Monnet. Jamais un président de la Commission n'a laissé une telle empreinte dans l'histoire de l'intégration européenne. Il redonne à la Commission le lustre qu'elle avait perdu au cours des années précédentes et en fait un acteur incontournable de la construction européenne.

Dès sa prise de fonction, en janvier 1985, il concentre son action sur des objectifs à la fois précis et ambitieux : achever le Marché commun européen, créer l'Union économique et monétaire et développer des politiques de solidarité. Jacques Delors peut compter sur le ferme soutien de la France de François Mitterrand et de l'Allemagne de Helmut Kohl - on parle alors d'un trio Mitterrand-Kohl-Delors. Européiste convaincu et dynamique, il n'hésite pas à se confronter avec la Première ministre du Royaume-Uni, Margaret Thatcher, avec qui il entretient des relations tendues. Il peut compter sur l'efficacité de son cabinet dirigé par Pascal Lamy, et un Collège de commissaires soudé autour de son président<sup>19</sup>. Son « règne » dure dix longues années - jusqu'à janvier 1995, et pour la langue française et la francophonie ce fut une période de splendeurs et d'épanouissement. Jacques Delors maîtrisait certes l'anglais, mais lors des négociations, réunions ou rencontres officielles il s'exprimait toujours en français et faisait régulièrement appel aux interprètes (l'auteur de cet article en est un témoin direct).

---

<sup>18</sup> Les élargissements de l'Union européenne, de 6 à 27 États membres - Touteleurope.eu [consulté le 5 décembre 2021].

<sup>19</sup> <https://www.sciencespo.fr/histoire/fr/fonds-archiv/delors-jacques.html> [consulté le 4 décembre 2021].

### **3.2 Les élargissements successifs de la CEE et de l'Union européenne**

En 1973 trois nouveaux pays entrent dans la CEE - tous faisant partie de l'Association européenne de libre échange – le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni – et avec eux deux nouvelles langues viennent s'ajouter aux langues officielles existantes. L'Irlande décide d'opter pour une situation spécifique : elle fait le choix d'exiger que certains documents de la CEE soient traduits en gaélique et préconise le recours à l'anglais pour d'autres, ses représentants assistant et s'exprimant sans difficulté en anglais aux réunions de la Commission et du Conseil. Dans les années quatre-vingts, ce sont trois pays du sud du continent qui rejoignent la CEE – la Grèce en 1981, puis l'Espagne et le Portugal en 1986. Et finalement en 1995 trois États neutres adhèrent à l'Union européenne (la CEE se transforme en 1992 en Union européenne - UE - suite au Traité de Maastricht) : l'Autriche, la Suède et la Finlande. L'Union européenne compte alors 16 pays membres et 11 langues officielles.

### **3.3 Le grand élargissement de l'Union européenne en 2004 vu par les interprètes**

Au 1<sup>er</sup> mai 2004, dix nouveaux États, majoritairement d'Europe Centrale et de l'Est (l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie), ainsi que Malte et Chypre, deviennent membres de l'Union européenne. Après de longues années de négociation et de préparation en vue de leur adhésion, pendant lesquelles les interprètes ont considérablement aidé les délégués nationaux et les représentants de la Commission à mieux se comprendre, ils se sont retrouvés dans les salles de réunion à Bruxelles (KODYM, 2006).

Arrivant dans les institutions européennes dès le courant des années 90, les quelques interprètes des pays candidats, dans notre cas la République Tchèque, ayant réussi les tests d'accréditation pour y travailler en free-lance et assurer le bon déroulement des négociations d'adhésion de leur pays, se sont très vite rendu compte que le contexte linguistique et leur rôle par rapport aux autres cabines étaient pour

eux – interprètes ayant le tchèque comme langue maternelle - quelque chose de nouveau et d'inhabituel (ČEŇKOVÁ, 2003). Au cours de ces négociations, le régime linguistique était assez limité (entre 4 et 6 langues), et les interprètes tchèques servaient de relais à leurs collègues des « anciennes » cabines lors des interventions en tchèque. Et pour ce faire, ils faisaient le *retour* de leur langue maternelle vers leur langue B (soit l'anglais, le français ou l'allemand - c'étaient à l'époque les seules langues que les interprètes tchèques pouvaient offrir comme *retour*. À quelques exceptions près, la situation reste relativement inchangée à ce jour). Là était bien toute la nouveauté de la situation : le *retour* était destiné non seulement aux délégués dans la salle, mais servait également de relais aux autres cabines qui en dépendaient pour faire passer le message à tous les participants dans la salle. Le pivot devait prendre en compte les possibles lacunes « culturelles » de ses collègues interprètes ; les idées devaient être transmises de manière claire, cohérente, logique et univoque, les phrases structurées et toujours achevées, l'intonation indiquant bien la fin des unités de sens. Cette double responsabilité provoquait un stress supplémentaire du « retouriste » et une fatigue prématurée et plus marquée (ČEŇKOVÁ, 2008b : 4-5). La situation ressemblait beaucoup à celle de 1995, quand la Finlande et la Suède avaient intégré l'UE et leurs interprètes avaient dans leurs combinaisons linguistiques très peu de langues C, mais presque tous une langue B, pour la plupart l'anglais. Leurs collègues des « anciennes » cabines ne maîtrisaient à l'époque ni le suédois ni le finnois. Ainsi le *retour* s'est imposé petit à petit dans les salles de réunion et les cabines d'interprètes des institutions européennes. Ce phénomène s'est encore renforcé avec l'arrivée de la Roumanie et de la Bulgarie (2007) et de la Croatie (2013). Entre temps les interprètes des deux communautés (« anciennes » cabines x « nouvelles » cabines) ont rajouté de nouvelles langues C ou B dans leur combinaison linguistique pour continuer à assurer une interprétation de haut niveau et de qualité supérieure en essayant d'éviter au maximum le passage par le relais – ce qui avec 24 langues est une mission presque impossible<sup>20</sup>. L'interprétation de conférence, telle qu'elle fonctionne dans les

---

<sup>20</sup> [https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-  
interpreting/conference-interpreting-explained\\_fr](https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/conference-interpreting-explained_fr) [consulté le 27 octobre 2021].

institutions européennes, est quelque chose d'unique au monde. Aucune organisation internationale n'offre un tel éventail de langues pour lesquelles l'interprétation simultanée serait assurée. C'est pourquoi le rôle et la position du *retour* et du relais y sont aussi exceptionnels. Certains interprètes disent même en plaisantant que la langue la plus utilisée en cabine est justement le « relais » (ČEŇKOVÁ, 2008b : 6).

#### 4. LE DÉCLIN DU RÔLE DE FRANÇAIS DANS L'ADMINISTRATION, LES SALLES DE RÉUNION ET LES CABINES D'INTERPRÈTES

Pourquoi le français n'a pas su garder son rôle de langue la plus répandue et la plus utilisée par les fonctionnaires des institutions européennes, par les représentants de la Commission et par le personnel administratif ? Pourquoi les délégués veulent pour diverses raisons utiliser l'anglais comme *lingua franca* et les interprètes comme langue pivot et comme *retour* ? (HERRERAS, 2012 : 713-741) ?

Nous essayons d'apporter ici quelques réponses ou plutôt quelques réflexions, certainement incomplètes, en partie subjectives, mais se basant sur une expérience d'interprète de conférence freelance qui a travaillé en cabine pour les institutions européennes plus de 25 ans.

##### 4.1 À qui la faute ?

Plusieurs circonstances peuvent expliquer ces changements dans les préférences linguistiques. Pour ce qui est des interprètes arrivés à Bruxelles avec les derniers grands élargissements de l'UE, nous avons déjà en partie mentionné les raisons principales - manque de langues C et nécessité de recourir au *retour* (ČEŇKOVÁ, 1999), lequel surtout chez les interprètes suédois et finlandais était assuré presque exclusivement vers l'anglais. Mais parallèlement, nous pouvons dire que c'était dans un certain sens aussi un problème

générationnel. Et ceci non seulement au niveau des interprètes, mais aussi des délégués, du personnel administratif de la Commission et des experts et des fonctionnaires des diverses Directions et départements. Le tout dans un contexte de mondialisation, d'utilisation massive des nouvelles technologies de communication et de l'internet, à savoir des domaines où la prédominance de l'anglais était et reste incontestable et incontournable. Dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Est, après les changements politiques des années 1989-1990, nous avons été témoins d'un enthousiasme généralisé pour l'apprentissage de l'anglais, surtout parmi les jeunes, entre autres futurs interprètes, mais aussi futurs experts et spécialistes, fonctionnaires, agents, employés administratifs, représentants politiques ou diplomatiques, lesquels plus tard arriveraient à Bruxelles.

#### **4.2 Pourquoi les délégués veulent pour diverses raisons utiliser l'anglais comme *lingua franca* dans les salles de réunion ?**

La réponse n'est pas si simple. Pour ce qui est des délégués tchèques, en 2004, à leur arrivée au Conseil, dans les salles de réunion de divers groupes de travail, ils ne trouvaient souvent que des documents de travail en anglais ou dans un nombre limité de langues « anciennes » prévues pour la réunion. Au début, les traductions tchèques étaient inexistantes et les délégués tchèques devaient se fier à la terminologie anglaise, souvent sans en connaître les équivalents dans leur propre langue. Ils préféraient donc écouter l'anglais plutôt que l'interprétation vers le tchèque, et répondre de même en anglais. Nous pouvons néanmoins constater que dans ce « jargon » européen nous trouvons encore quelques reliques qui témoignent de la dominance du français dans le passé – un certain nombre de termes ou d'abréviations qui sont utilisés par tout le monde uniquement en français. Par exemple le « CATS » qui veut dire « Comité Article 36 » et qui concerne la coopération policière. Ou bien le terme « Titulaires 133 » est le titre d'un groupe de haut niveau où se réunissent les ambassadeurs (titulaires) des États membres et discutent des relations commerciales avec les pays tiers. Ou l'abréviation « Coreper » qui

signifie « Comité des représentants permanents », c'est-à-dire des diplomates des ambassades des États membres. Ou finalement le fameux « Acquis communautaire » (toute la législation européenne qui doit être acceptée et introduite dans le droit interne par tous les pays candidats qui veulent devenir membres de l'UE) prononcé par les délégués avec des accents différents, mais toujours en français. La majorité des termes et abréviations ont déjà leurs équivalents dans les langues officielles de l'UE, ou bien sont connus par les délégués plutôt en anglais. Ce qui peut poser des problèmes aux interprètes qui font par exemple le *retour* vers le français et travaillent à partir du français vers leur langue maternelle – dans notre cas vers le tchèque, car les délégués tchèques ont l'habitude d'utiliser surtout les abréviations anglaises. L'interprète entend en français par exemple « JAI » (Justice et affaires intérieures), mais doit dire « JHA » (Justice and home affairs) ou bien le terme non abrégé en tchèque (ČEŇKOVÁ, 2007).

Les délégués des autres « nouveaux » pays membres étaient tous dans une situation similaire et souvent prenaient aussi la parole en anglais qui se profilait de plus en plus comme une *lingua franca*, en dépit du fait que l'interprétation était assurée. Il est vrai que les délégués écoutaient et écoutent volontiers l'interprétation vers leur langue maternelle (dans notre cas le tchèque), mais souvent ils lisent leur intervention (préparée en avance par les experts dans leur capitale) en anglais. Avec les années, le nombre des représentants des différents pays membres qui présentent leurs positions en anglais, augmente rapidement et sûrement (entre autres les Danois, les Suédois, les Finlandais, les Néerlandais, les représentants des pays Baltes ou les Hongrois, les Slovaques, parfois même les Belges ou les Luxembourgeois et bien d'autres). Les seules exceptions sont les Espagnols, les Italiens, les Allemands et les Autrichiens, parfois les Grecs et les Portugais, et, bien sûr, les Français. La France a même publié en 2006 un *Vade-mecum en 10 points* sur l'utilisation « du français dans les institutions européennes ». Ce document est signé par Dominique de Villepin, premier ministre à cette époque<sup>21</sup>. C'est un document extrêmement intéressant, logiquement structuré, clair et

<sup>21</sup> [https://ue.delegfrance.org/IMG/francais\\_dans\\_les\\_institutions.pdf?499/abe393191db23c1285c9e247325e6e5bf918464f](https://ue.delegfrance.org/IMG/francais_dans_les_institutions.pdf?499/abe393191db23c1285c9e247325e6e5bf918464f) [consulté le 30 octobre 2021].

concis, qui décrit parfaitement la situation linguistique au sein des institutions européennes, non seulement dans les salles de réunion, mais surtout dans les structures administratives, et critique à juste titre le déséquilibre des trois langues de travail - l'anglais, le français et l'allemand (voir plus loin). Nous nous permettons de citer ici quelques points de ce *Vade-mecum* qui montrent bien combien la France veille à ce que ses délégués utilisent le français lors des réunions :

- *« Dans les réunions, les représentants de la France s'expriment en français, qu'il y ait ou non interprétation.*
- *Toute circonstance rendant impossible l'emploi du français doit faire l'objet, à tout le moins, d'une observation au procès-verbal et d'un compte rendu aux autorités françaises.*
- *Si nécessaire, le report de la réunion peut être demandé.*
- *Aux étapes importantes de l'examen d'un texte sa version française doit être disponible. »*

Nous pouvons constater d'après les recommandations de ce document que dans les salles de réunion le déclin du français n'est certainement pas la faute des délégués français.

### **4.3 Le français comme langue de travail au sein de la Commission européenne. Où sont les neiges d'antan ?**

La Commission européenne doit appliquer, en principe, la politique linguistique de l'Union européenne. Le mot « en principe » caractérise bien la situation actuelle, ou plutôt la situation après le grand élargissement de 2004. Conformément à la législation européenne, on dénombre trois langues de travail au sein des structures de la Commission européenne - le français, l'anglais et l'allemand. Et si, par exemple, en tant que citoyen européen vous devez communiquer avec le personnel administratif employé à la Commission, vous pouvez vous adresser dans une de ces trois langues et recevoir une réponse dans la même langue. Mais en général, c'est l'anglais qui est la première langue de travail de la Commission européenne actuellement. Il existe plusieurs raisons à cela. La principale est, à notre avis, due au fait qu'en accédant au différents

postes dans les institutions européennes les représentants des « nouveaux » pays après 2004 étaient capables de communiquer surtout ou uniquement en anglais. Ceci est également devenu une réalité pour les 27 hauts représentants issus des 27 États membres qui constituent le Collège des commissaires avec à la tête le président de la Commission européenne. Évidemment, la *lingua franca* de ces commissaires est aujourd'hui l'anglais. La seule exception a été le premier commissaire nommé par la République Tchèque en 2004, Vladimír Špidla, qui s'exprimait en français. Cette situation au sein du Collège des commissaires a eu son impact aussi sur les représentants des diverses Directions générales (DG) qui participent régulièrement aux groupes de travail du Conseil, pour présenter, expliquer, soutenir ou amender les différents actes législatifs soumis aux délégués des 27 États membres pour discussion. Peu après l'élargissement de 2004, ceux-ci s'exprimaient encore dans une des trois langues de travail de la Commission. Donc, un représentant de la Commission d'origine française s'exprimait logiquement en français. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Ceci est en partie dû au fait que la première mouture des textes à discuter est très souvent rédigée uniquement en anglais. D'après les sources officielles,

« en 2019, 84% des originaux de textes étaient en anglais contre 2,6 % en français. Le français et l'allemand ont perdu du terrain bien que ces langues disposent d'un nombre suffisant de traducteurs pour chacune des autres langues officielles de l'Union européenne. Dans la pratique, c'est d'abord l'anglais qui est utilisé comme langue de travail. Le français est utilisé dans certaines Directions générales traditionnellement sous influence de la France (telle que la DG Agriculture). L'allemand reste utilisé de manière très marginale. Et on constate aujourd'hui une certaine discrimination linguistique sur l'anglais, étant donné que certaines offres d'emploi de la Commission européenne ne s'adressent qu'à des candidats dont la langue maternelle ou véhiculaire est l'anglais »<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission\\_européenne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_européenne) [consulté le 30 octobre 2021].

#### **4.4 Quelle est la connaissance du français par les interprètes des pays de l'Europe Centrale et de l'Est et parallèlement quelle est la connaissance des langues de ces pays parmi les interprètes de la cabine française à la DG SCIC ?**

En préparant le sujet de cet article nous nous sommes aussi intéressés aux interprètes permanents et free-lance qui travaillent pour les institutions européennes pour savoir combien le français était utilisé comme *retour* et au contraire, combien d'interprètes fonctionnaires de la cabine française avait ajouté une nouvelle langue des pays de l'Europe centrale et de l'Est à leurs langues C existantes. Les données que nous indiquons ici, nous ont été gracieusement fournies au printemps 2021 par la responsable de la cabine tchèque à la DG interprétation (DG SCIC) de la Commission européenne.

Les interprètes fonctionnaires (permanents) en cabine française ont en effet ajouté très peu de nouvelles langues de « faible diffusion ». On compte un seul interprète avec le tchèque passif (langue C), un avec le polonais, deux avec le roumain (probablement parce que c'est une langue romane et donc plus facile à apprendre ?) et un avec l'estonien. Les résultats sont assez surprenants. Si nous le comparons brièvement avec d'autres « anciennes » cabines, à titre d'exemple, nous avons quatre interprètes avec le tchèque en cabine espagnole (ČEŇKOVÁ, 2019), deux en cabine italienne, trois en cabine anglaise.

Pour ce qui est du *retour* vers le français dans ces « nouvelles » cabines, voici les chiffres officiels : en cabine tchèque, polonaise et slovène il n'y a aucun *retour* vers le français, en cabine slovaque par contre il y a quatre interprètes qui assurent le *retour* vers le français, en cabine hongroise deux interprètes et en cabine roumaine un interprète, pour ne citer que les pays les plus proches de nous. Par contre, chez les interprètes free-lance, la situation est plus positive : en cabine tchèque se trouvent au total 68 interprètes actifs, dont 11 ont le *retour* vers le français, et en cabine slovaque sur les 49 interprètes free-lance quatre assurent le *retour* vers le français.

#### **4.5 Brexit et covid-19 n'ont pas changé grand-chose - bien au contraire**

Nombreux étaient ceux qui espéraient qu'avec le départ du Royaume-Uni la position privilégiée de l'anglais allait diminuer et que le français allait reprendre sa place de langue diplomatique dominante et jouer un rôle prépondérant dans les négociations au sein de l'Union européenne. Rien de tel ne s'est produit, étant donné que le fonctionnement actuel des institutions est bien ancré et que les délégués se sont habitués à cette *lingua franca* souvent sans véritable points communs avec la langue de Shakespeare<sup>23</sup>.

La pandémie de covid-19 au cours de ces deux dernières années (2020-2021) n'a fait que confirmer cette situation. En se réunissant dans des salles de conférences virtuelles, via des plateformes et de l'interprétation à distance, avec toutes les restrictions technologiques, épidémiologiques, organisationnelles et humaines, les délégués ont été obligés de limiter le nombre des langues interprétées et parlées et l'importance de l'anglais n'a fait que croître<sup>24</sup>.

### **5. EN GUISE DE CONCLUSION : Y A-T-IL UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LE FRANÇAIS AU SEIN DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ?**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la France exercera pour six mois la 13<sup>e</sup> présidence du Conseil de l'Union européenne de son histoire. Cette institution qui réunit les ministres des États membres par domaine d'activité est, avec le Parlement européen, le co-législateur de l'UE. Dans la procédure législative ordinaire, les deux institutions amendent les propositions faites par la Commission européenne. La présidence du Conseil de l'Union européenne a pris une importance

---

<sup>23</sup> <https://www.vie-publique.fr/en-bref/272155-lusage-du-francais-dans-lunion-europeenne-lheure-du-brexit> [consulté le 3 décembre 2021].

<sup>24</sup> [https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/digital-booth\\_fr#makingandshapingourtools](https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/digital-booth_fr#makingandshapingourtools) [consulté le 30 octobre 2021].

capitale dans une Union élargie qui rend de plus en plus difficile la recherche de compromis, rôle majeur d'une présidence.

Au fil du temps et des élargissements successifs, la présidence du Conseil de l'Union européenne a pris plus d'importance, en raison du nombre grandissant de pays composant l'Union (6 à 27) et des enjeux européens de plus en plus prégnants dans un espace mondialisé marqué par des crises successives. Alors que dans les années 60, la France présidait l'institution tous les deux ans et demi, elle doit désormais patienter 13 ans pour laisser aux 26 autres États membres le soin d'occuper cette fonction à tour de rôle. La rareté de l'exercice l'a rendu plus marquant pour le pays<sup>25</sup>.

En espérant que les représentants de la France<sup>26</sup> et les délégués de tous les États membres s'exprimeront au maximum en français<sup>27</sup> et dans leurs langues maternelles respectives, pour que les interprètes puissent faire leur travail et assurer une communication de haute qualité entre tous les participants, nous souhaitons beaucoup de succès à la présidence française.

## BIBLIOGRAPHIE

ČEŇKOVÁ, Ivana (2003) : Tlumočníci hlasují pro evropskou unii. In : *Lingua et communicatio in sphaera mercaturae Bohemica, Britannica, Germanica, Rossica Ostraviensia*, Ostrava, Filozofická fakulta Ostravská univerzita, 35-36.

ČEŇKOVÁ, Ivana (2007) : Eurožargon z pohledu českého tlumočnicka v Bruselu. In : *Translatologica Ostravensia II* (Sborník z konference „Den s překladem“ Ostrava 2007). Ostrava, Filozofická fakulta Ostravská univerzita, Universitatis Ostraviensis, 37-42.

---

<sup>25</sup> <https://www.touteleurope.eu/presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/qu-est-ce-que-la-pfue-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne/> [consulté le 30 octobre 2021].

<sup>26</sup> <https://www.euroskop.cz/9003/37252/clanek/francie-planuje-v-ramci-sveho-predsdictvi-comeback-francouzstiny/> [consulté le 5 décembre 2021].

<sup>27</sup> [http://www.langue-francaise.org/2021\\_rapport\\_fuchs\\_multilinguisme\\_institutions\\_europeennes.pdf](http://www.langue-francaise.org/2021_rapport_fuchs_multilinguisme_institutions_europeennes.pdf) [consulté le 4 décembre 2021].

- ČEŇKOVÁ, Ivana (2008a) : *Úvod do teorie tlumočení*. Praha, Česká komora tlumočnicků znakového jazyka o.s.
- ČEŇKOVÁ, Ivana (2008b) : Retour et relais - un défi et une réalité quotidienne pour les interprètes de conférence au sein des institutions européennes. In : *FORUM, revue internationale d'interprétation et de traduction*, vol. 6, n°2, Presses de la Sorbonne Nouvelle – KSCI, 1-21.
- ČEŇKOVÁ, Ivana (2015) : Relay Interpreting. In : Pöchhacker F. *Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*. London and New York, Routledge Taylor & Francis Group London and New York, 339-341.
- ČEŇKOVÁ, Ivana (2019) : Los interpretes checos en las instituciones europeas a los quince años de la adhesión a la EU. In : *CLINA.*, Ediciones Universidad de Salamanca, vol.5-2, 63-74.
- GODIJNS, Rita, HINDERDAEL, Michael, (eds.) (2005) : *Directionality in interpreting. The 'retour' or the native?* Gent, Communication & Cognition.
- HERRERAS, José Carlos, (ed.) (2012) : *L'Europe des 27 et ses langues*. Presses Universitaires de Valenciennes, Collection « Europe(s) ».
- KODYM, Jáchym (2006) : *Zkušenosti se simultánním tlumočením do jazyka „B“*. *Tlumočení v evropských institucích*. Diplomová práce, Ústav translologie FF UK. Praha.
- SEEBER, Kilian G. (ed.) (2021) : *100 Years of Conference Interpreting: A Legacy*. Cambridge Scholars Publishing.

**Ivana Čeňková**

**Ústav translologie**

**Filozofická fakulta Univerzity Karlovy**

Hybernská 3, 110 00 Praha 1, Česká republika

ivana.cenkova@ff.cuni.cz